

PLAN DE SITUATION

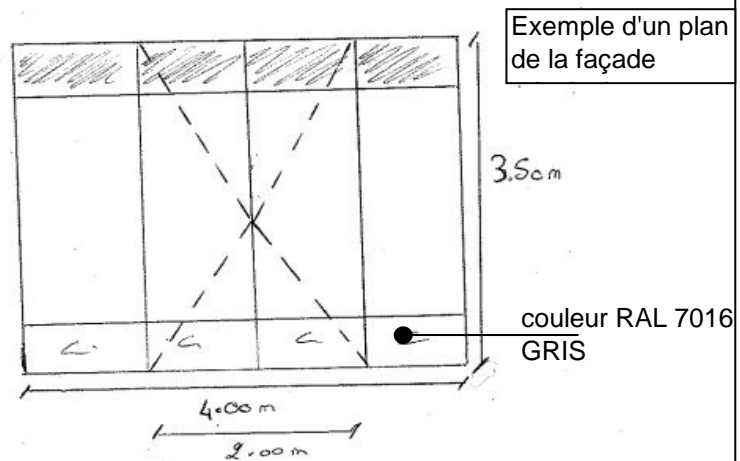
disponible sur le site www.geoportail.gouv.fr



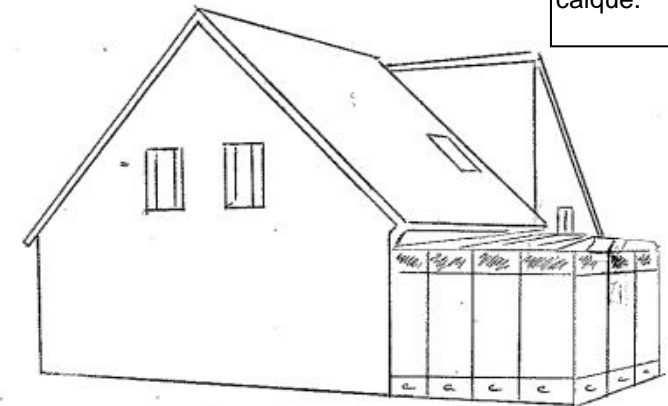
PLAN DE MASSE



PLAN DES FAÇADES



INSERTION DE LA CONSTRUCTION



Ce croquis peut être réalisé à l'aide d'un calque.

PHOTOGRAPHIE DU LIEU D'IMPLANTATION



La photographie doit être de bonne qualité et si possible en couleur .

Version septembre 2016

EXTENSION À UNE HABITATION

Une déclaration préalable suffit **si l'extension fait au plus 40 m²** et si la surface de plancher totale ou l'emprise au sol après travaux est inférieure à 150 m².

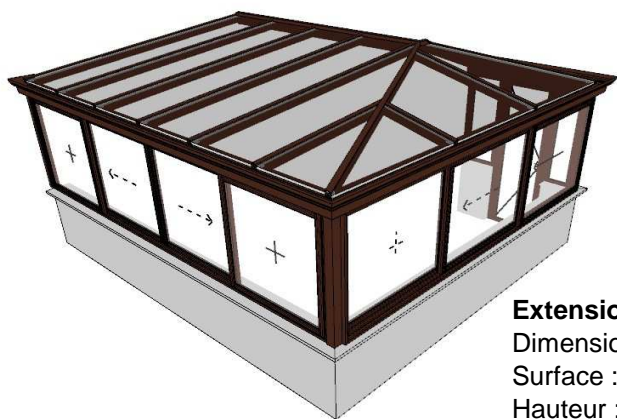
Au-delà, une demande de permis de construire sera nécessaire.

Le dossier de demande devra être déposé en **3 exemplaires (formulaire et pièces)** à : **LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE**

Contact :

Horaires d'ouverture :

DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION



Extension :

Dimensions : 4,00 x 3,50 m

Surface : 14,00 m²

Hauteur : 3,50 m

Toiture : ALU + vitre

Menuiserie : ALU, RAL 7016

FORMULAIRE : Déclaration Préalable (DP)

Cerfa 13703*05 (disponible sur le site www.service-public.fr)

Cadres à remplir :

Cadres 1 et 2 : Identité et coordonnées du déclarant

Cadre 3 : Renseignements sur le terrain avec ses références cadastrales

Cadre 4 : Le projet (nature et surface de plancher)

Cadre 5 : Engagement et signature

DÉCLARATION DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES AUX CALCUL DES IMPOSITIONS

Cadre 1 : Renseignements concernant les constructions

Cadre 5 : Engagement et signature

PIÈCES À FOURNIR (voir exemples ci-après)

- Plan de situation
- Plan de masse à l'échelle
- Plan des façades à l'échelle